



**SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL
DES MÉTIERS D'AVENIR !**

La Région
Grand Est



Des aides pour réussir votre formation !

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La Région Grand Est peut prendre en charge le coût pédagogique de votre formation, selon ses critères d'éligibilité et votre statut, indépendamment des modalités de sélection.

Bon à savoir : si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier d'autres aides (garde d'enfant, transports, hébergement). Plus d'infos auprès de votre organisme de formation !



 grandest.fr « vos aides régionales »

BOURSE

La Région Grand Est peut vous accorder une bourse d'études si vous êtes élève ou étudiant inscrit dans une école, un institut de formation du domaine social, paramédical ou de sage-femme.

Testez votre éligibilité !



 grandest.fr « vos aides régionales »

MOBILITÉ

La Région Grand Est peut vous verser une aide à la mobilité internationale si vous êtes élève ou étudiant en formation dans une école ou un institut de formation du sanitaire ou du social et souhaitez effectuer une période d'étude ou de stage à l'étranger.



 grandest.fr « vos aides régionales »



44 métiers d'avenir à découvrir !

Vous souhaitez devenir aide-soignant, ergothérapeute, moniteur éducateur, assistant de service social, ou tout simplement exercer dans le domaine du sanitaire ou du social ?

Retrouvez pour chaque métier des informations sur les missions, lieux et conditions d'exercice, qualités requises, formations et diplômes nécessaires.

► grandest.fr/decrocher-emploi/les-metiers-du-sanitaire-et-social



Région Grand Est - grandest.fr

Siège du Conseil régional

1 place Adrien Zeller
BP 91006 - F 67070
Strasbourg Cedex
Tél - 03 88 15 68 67
Fax - 03 88 15 68 15

Hôtel de Région

5 rue Jericho
CS 70441 - F 51037
Châlons-en-Champagne Cedex
Tél - 03 26 70 31 31
Fax - 03 26 70 31 61

Hôtel de Région

Place Gabriel Hocquard
CS 81004 - F 51036
Metz Cedex 1
Tél - 03 87 33 60 00
Fax - 03 87 32 89 33